

Nicolas Valluet

Avocat associé - Barreau de Paris

Médiateur

Domaines d'intervention : Droit des sociétés et des affaires - Droit de la propriété intellectuelle - Droit des nouvelles technologies

- Conseil et contentieux
- Accompagnement de sociétés innovantes en croissance (augmentation de capital, négociation pacte d'actionnaires, relation investisseurs et fondateurs)
- Private Equity
- Contrats informatiques
- Langues : français, anglais

Expériences :

- Associé au sein de la AARPI Associé au sein de l'AARPI Achache Valluet Arilla & Associés : depuis 2020
Associé - SELARL Valluet Achache & Associés : depuis 1996
Avocat Collaborateur : 1992-1995
- Chargé d'enseignements Enseignant à l'ISTEC (droit commercial) : 1992-1994

Affiliation professionnelle :

- Membre de l'Association des Médiateurs Européens

Mais encore : Classé excellent dans la rubrique "Capital investissement - Opérations de capital risque " par Decideurs Magazine – Groupe Leaders League dans son palmarès 2020 - Membre du golf club du Palais (Barreau de Paris)